



Toulouse Métropole lauréate du fonds national « Mobilités actives » : Une reconnaissance de notre ambition pour le vélo

Toulouse Métropole est désignée lauréate de l'appel à projets « Mobilités actives » lancé par le Gouvernement en juillet 2020 pour trois de ses projets de création d'itinéraires cyclables, selon une annonce du ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari.

Cet appel à projets national vise à soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables au sein des collectivités. Toulouse Métropole pourra bénéficier d'un soutien financier de plus de 1.4 million d'euros pour la création de trois axes soit 20% du coût total :

- La piste cyclable sur le boulevard Henri Gaussen
- La piste cyclable de l'avenue Jean Monnet /avenue Latécoère
- La Voie verte du Canal Saint-Martory.

La réalisation de ces pistes cyclables, d'une longueur totale de 8km, s'inscrit pleinement dans la volonté politique de Toulouse Métropole de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de se rendre au travail ou à l'école à vélo, de manière simple et sécurisée.

A ce jour, il existe plus de 600 kilomètres d'itinéraires cyclables sur la Métropole, dont 340 kilomètres sur la ville de Toulouse. Plus de 13 millions ont été consacrés à la politique cyclable de la Métropole en 2020.

L'ambition de la Collectivité est de renforcer les moyens mis en œuvre pour le développement des modes doux (piétons/cycles) sur notre territoire. Ainsi, et afin de permettre un partage harmonieux des circulations dans l'espace public, l'aménagement de voies cyclables va donc se poursuivre et s'intensifier, en prenant en compte deux objectifs majeurs :

- proposer des cheminements cyclables sécurisés
- développer les liaisons cyclables entre les différents quartiers de Toulouse et au sein de la Métropole.

Par cette subvention, l'Etat consacre notre ambition de développer les mobilités douces en général, et cyclables en particulier.

>> FOCUS : Voie verte du Canal Saint-Martory

Ce nouvel aménagement, co-financé par Toulouse Métropole, l'Etat et la région Occitanie, permettra de créer un cheminement rapide et sécurisé pour rejoindre le sud de Toulouse depuis les communes de Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane en utilisant un mode de déplacement doux. D'une longueur d'environ 3,8 km, il longera les berges du Canal de Saint-Martory et débouchera sur la base de loisirs de la Ramée à Tournefeuille.

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
espacepresse.toulouse-
metropole.fr

Suivez toutes les
informations du service
de presse sur le fil
Twitter @PresseToulouse

